

# ETUDES – STAGES – INTERIM - PRESTATION NON A LA PRECARITE IMPOSEE A LA JEUNESSE !

## > ETUDIANT-SALARIES

Aujourd'hui, près d'un étudiant sur deux est obligé de travailler pour financer ses études. Tous ces étudiants sont contraints d'accepter des conditions de travail précaires afin de poursuivre leurs études. Ils représentent une main d'œuvre flexible qui est une aubaine pour le patronat. Ce salariat étudiant sert également d'argumentaire au patronat pour demander la généralisation du travail du dimanche, des horaires de nuit et des petits contrats. Le problème ce serait les syndicats "rétrogrades" qui voudraient « empêcher les jeunes de travailler » ! Mais la vraie question c'est : pourquoi aujourd'hui 50 % des étudiants sont obligés de travailler pour financer leurs études ?

**Étudier c'est déjà un job à temps plein ! La société doit prendre en charge la formation de ses jeunes !**

## > APPRENTIS ET STAGIAIRES

On nous fait toute une promotion de l'apprentissage, mais les jeunes qui le vive ne constatent qu'une chose : ce sont juste des années de travail à moindre coût pour les patrons (de 25 à 78% du SMIC) et qui n'empêchent pas la galère de la recherche d'un emploi à la sortie des études.

De la même manière, on nous parle de la "chance" de pouvoir effectuer des stages pour se faire de « l'expérience ». Mais de quelle "chance" parle-t-on ? Celle d'enchaîner des stages non rémunérés ou sous-payés à 30 % du SMIC ?! De plus, enchaîner les stages une fois diplômé, c'est être obligé de se réinscrire à une fac pour accéder au statut de stagiaire ; alors qu'on recherche un vrai emploi ! Et sans compter que lors des stages on nous fait souvent miroiter une promesse d'embauche pour nous en demander toujours plus.

**Apprentis ou stagiaires, arrêtons les salaires de misère !**

## > INTERIMAIRES ET PRESTATAIRES

Aujourd'hui, on assiste à une hausse du recours à l'intérim et à la prestation, surtout chez les jeunes, nous condamnant à la précarité. De quoi nous plaignons-nous pour la prestation ? Il s'agit bien de CDI, mais les prestataires, comme les intérimaires, sont envoyés par leur employeur chez des entreprises pour des missions à durées variables. Sous couvert d'un CDI, il faut accepter une précarité géographique, sociale et économique car les salaires des prestataires sont souvent inférieurs à ceux des titulaires pour un travail égal. L'intérim et la prestation sont deux outils du capitalisme contemporain pour réduire la masse salariale au minimum et pour précariser, flexibiliser au maximum les salariés. L'intérim et la prestation nous isolent sur différents lieux de travail et nous empêchent de nous retrouver pour revendiquer de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. De plus, ces statuts de « salariés externes » nous mettent d'office en concurrence avec nos collègues « titulaires » des entreprises où nous travaillons.

**Intérimaires ou prestataires ; une même galère pour les profits des actionnaires !**

**Ce sont des secteurs entiers qui s'enrichissent sur le dos de la jeunesse, instrumentalisant à la perfection tous nos statuts précaires ; apprentis, stagiaires, étudiants-salariés, intérimaires ou prestataires...**

**Pour combattre cette précarité de la jeunesse, l'UJR défend les idées suivantes :**

- Une allocation d'autonomie pour tous les jeunes en formation et la comptabilisation des années d'étude pour le calcul de nos retraites.
- Une augmentation des rémunérations minimales légales pour les apprentis et les stagiaires ; une limitation du pourcentage d'apprentis et de stagiaires dans les effectifs des entreprises.
- Une limitation très stricte du recours à l'intérim et à la prestation, notamment avec une limitation drastique du pourcentage de salariés « externes » dans les effectifs des entreprises.
- le CDI comme norme pour tous ; le CDD doit devenir l'exception.

**Mais nous pensons que le système capitaliste ne nous permettra jamais de vivre avec dignité et que nous devons contribuer à le changer radicalement pour construire un avenir meilleur : si tu es d'accord avec nous, contacte-nous, rejoins l'UJR !**

**DE CETTE SOCIETE LA, ON N'EN VEUT PAS, ON LA COMBAT !**

## REUNION - DEBAT

**Aujourd'hui quelles sont les différentes formes de précarité de la jeunesse dans le monde du travail ? Comment les combattre ?**

Mercredi 20 novembre à 20h - Espace Duranti, Salle 318 (métro Capitole)